

# Recueil

# Dalloz

> hebdomadaire  
190<sup>e</sup> année  
10 juillet 2014  
n° 25 / 7606<sup>e</sup>  
pages 1441 à 1488

## NOTES / Internet Recherche

Les moteurs de recherche, maîtres ou esclaves du droit à l'oubli numérique (CJUE 13 mai 2014)

> Acte I: Le moteur, facilitateur d'accès, agrégateur d'informations et responsable de traitement autonome,

Valérie-Laure Benabou et Judith Rochfeld

1476

> Acte II: Le droit à l'oubli numérique, l'éléphant et la vie privée,

Nathalie Martial-Braz et Judith Rochfeld

1481

### ÉDITO

1441 Femmes sans droits..., Félix Rome

### ACTUALITÉS

1445 Visite domiciliaire : présence de l'avocat dès le stade de l'enquête préalable

1447 Réforme des procédures collectives : publication du décret d'application

1448 Déclaration des créances : nouvelles modalités à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014

1450 Autorité parentale et intérêt de l'enfant : adoption du texte de loi par l'Assemblée nationale

1451 Dissimulation du visage dans l'espace public : conventionnalité de la loi du 11 octobre 2010

1454 Loi de finances rectificative pour 2014 : adoption par l'Assemblée nationale

### POINT DE VUE

1458 L'entreprise à patrimoine affecté sur la sellette?, Véronique Legrand

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1460 Chronique: Nullité de procédure portant indirectement atteinte aux intérêts du requérant: état des lieux, Christian Guéry

1466 Panorama: Droit de l'exécution, Anne Leborgne

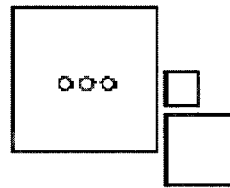
1485 Note: L'exclusion de l'exclu de l'exclusion exclue... et conséquences, note sous Com. 6 mai 2014, Bruno Dondero

### ENTRETIEN

1488 Bruno Steinmann - Budget de la justice :

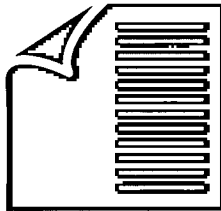
10<sup>e</sup> préparation sous le régime de la LOLF

DALLOZ



## POINT DE VUE

1458 L'entreprise à patrimoine affecté sur la sellette?  
par Véronique Legrand



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES



### CHRONIQUE

1460 Nullité de procédure portant indirectement atteinte  
aux intérêts du requérant: état des lieux  
par Christian Guéry

### PANORAMA

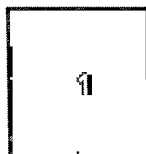
1466 Droit de l'exécution  
mars 2013 - mars 2014  
par Anne Leborgne

### NOTES

1476 Les moteurs de recherche, maîtres ou esclaves  
du droit à l'oubli numérique?,  
note sous CJUE 13 mai 2014  
Acte I: Le moteur, facilitateur d'accès, agrégateur  
d'informations et responsable de traitement  
autonome  
par Valérie-Laure Benabou et Judith Rochfeld

1481 Les moteurs de recherche, maîtres ou esclaves  
du droit à l'oubli numérique?,  
note sous CJUE 13 mai 2014  
Acte II: Le droit à l'oubli numérique, l'éléphant  
et la vie privée  
par Nathalie Martial-Braz et Judith Rochfeld

1485 L'exclusion de l'exclu de l'exclusion exclue...  
et conséquences, note sous Com. 6 mai 2014  
par Bruno Dondero



2

3

## ENTRETIEN

1488 Bruno Steinmann - Budget de la justice: 10<sup>e</sup> préparation sous le régime de la LOLF

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, *Directrice*

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, *Responsable*

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Etranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Juillet 2014

## Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

# SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

1441 Femmes sans droits...



1444

## DROIT DES AFFAIRES

### Banque-Crédit-Garantie

Service bancaire de base (situation de fragilité financière) : publication du décret d'application

### Concurrence-Distribution

Expert-comptable: règle déontologique et manœuvre déloyale, *Com.* 24 juin 2014

Visite domiciliaire: présence de l'avocat dès le stade de l'enquête préalable, *Crim.* 25 juin 2014

### Entreprise en difficulté

Conversion d'un redressement en liquidation judiciaire: avis du ministère public, *Com.* 24 juin 2014

Responsabilité pour insuffisance d'actif (pouvoirs du juge): renvoi d'une QPC, *Com.* 27 juin 2014

Déclaration des créances: redressement judiciaire après infirmation de l'ouverture de la liquidation judiciaire, *Com.* 24 juin 2014

Réforme du 12 mars 2014:

publication du décret d'application  
Déclaration des créances: nouvelles modalités à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014

### Société et marché financier

AMF (commission des sanctions): portée d'une lettre d'information, *Com.* 24 juin 2014

1449

## DROIT CIVIL

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Offre de vente sans délai: caducité par le décès du pollicitant, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 25 juin 2014

### Famille-Personne-Succession

Autorité parentale et intérêt de l'enfant: adoption d'une proposition de loi par l'Assemblée nationale

1451

## DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

### Droit européen

Dissimulation du visage dans l'espace public: conventionnalité de la loi du 11 octobre 2010, *CEDH* 1<sup>er</sup> juill. 2014

### Droit international

Conflit de lois: office du juge français reconnaissant applicable un droit étranger, *Com.* 24 juin 2014

1451

## DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

### Droit pénal

Dispense de peine: paiement du droit fixe de procédure, *Crim.* 24 juin 2014

Interdiction d'exercer une fonction publique: circonstances de commission des infractions, *Crim.* 25 juin 2014

## Procédure pénale

Prévenu sous curatelle: absence de convocation du curateur et relèvement d'astreinte, *Crim.* 24 juin 2014

Enquête (validité): photographies à l'intérieur d'une propriété et situation de flagrance, *Crim.* 25 juin 2014

Action civile: faute de la victime et absence de solidarité pour les frais irrépétibles, *Crim.* 25 juin 2014

Action civile: appel de la partie civile et réparation du préjudice, *Crim.* 24 juin 2014

Expertise ADN (validité): recherche des caractères morphologiques apparents, *Crim.* 25 juin 2014

1454

## DROIT PUBLIC

### Fiscalité

Loi de finances rectificative pour 2014: adoption par l'Assemblée nationale

1455

## DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

Amiante (poursuites pénales): motivation d'une décision de non-lieu, *Crim.* 24 juin 2014

Compétence juridictionnelle: agent contractuel d'une chambre de commerce, *Soc.* 24 juin 2014

1456

## PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

### Procédure civile

Caducité de l'appel (ordonnance): forme et délai de la requête en contestation, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014

Déclaration d'appel (caducité): tardiveté et avis du greffe via e-barreau, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014

Appel (effet dévolutif): pouvoir de la cour d'appel en cas d'incompétence du juge de l'exécution, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014

Mesure d'instruction *in futurum*: justification de la dérogation au principe de la contradiction, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014

Recours en révision (recevabilité): fausseté d'une pièce, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014

### Voie d'exécution

Astreinte (prise d'effet): signification d'un arrêt confirmatif d'une ordonnance de référé, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014

Saisie immobilière: poursuite contre le tiers détenteur, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014

Saisie immobilière: recevabilité de la demande de délai de paiement, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 26 juin 2014